

Les victimes de dégâts des eaux dans le Missouri peuvent faire une demande d'assistance de la FEMA

Release Date: Août 9, 2022

ST. LOUIS – Les locataires et les propriétaires du **comté de St. Louis**, de la **ville de St. Louis** et du **comté de St. Charles** qui ont été touchés par les inondations soudaines du 25 au 28 juillet peuvent demander de l'aide en cas de catastrophe de la FEMA.

Faites une demande en ligne à DisasterAssistance.gov, en appelant le 800-621-3362 ou à l'aide de [l'application mobile de la FEMA](#).

Si vous utilisez un service de relais, tel qu'un relais vidéo (VRS), un téléphone avec sous-titrage ou un autre service, communiquez-en le numéro à la FEMA.

Pour les besoins non couverts par une assurance ou d'autres sources, la FEMA peut être en mesure de fournir une aide individuelle qui ne doit pas être remboursée pour :

- **Le loyer** si vous devez déménager en raison des dégâts des eaux
- **Les biens personnels** endommagés ou détruits par les inondations
- **Le remboursement des frais de logement** si vous avez dû séjourner temporairement dans un hôtel
- **Les réparations de base des logements pour les propriétaires** dont la résidence primaire a été endommagée par les inondations
- **D'autres besoins importants** dus aux inondations récentes
- **Une seule demande par ménage**

La FEMA ne couvre pas le coût des aliments perdus.

Lorsque vous faites une demande auprès de la FEMA, ayez à portée de la main les informations suivantes :



FEMA

Page 1 of 2

- Le numéro de téléphone auquel vous pouvez être contacté
- L'adresse au moment de l'inondation
- L'adresse à laquelle vous vous trouvez actuellement
- Le numéro de sécurité sociale d'un membre du ménage
- Une liste de base des dommages et pertes
- Les informations bancaires si vous choisissez un versement direct des fonds de la FEMA
- Les coordonnées de votre assurance le cas échéant, notamment le numéro de la police

Si vous avez une assurance habitation, locataire ou dégâts des eaux, vous devez déposer une réclamation dès que possible. La FEMA ne peut pas prendre en charge des prestations pour des pertes couvertes par l'assurance. Si votre police ne couvre pas tous vos frais liés aux dégâts des eaux, vous pourriez bénéficier d'une aide fédérale.

Prenez des photos pour documenter les dommages et commencez le nettoyage et les réparations pour éviter d'autres dégâts. N'oubliez pas de conserver les reçus de tous les achats liés au nettoyage et à la réparation.

Vous pouvez consulter une vidéo sur les modalités de demande d'aide à [youtube.com/watch?v=WZGpWI2RCNw](https://www.youtube.com/watch?v=WZGpWI2RCNw).

Pour obtenir les dernières informations de la FEMA sur les catastrophes, suivez [@FEMAreion7](https://twitter.com/FEMAreion7) sur Twitter et activez les notifications mobiles. Visitez la page Web sur les catastrophes à fema.gov/disaster/4665.

Pour obtenir les dernières informations sur les catastrophes de la Missouri State Emergency Management Agency (SEMA), suivez [@MOSEMA](https://twitter.com/MOSEMA) sur Twitter et activez les notifications mobiles. [Recovery.MO.gov](https://www.recovery.mo.gov) reste la principale source d'informations relatives aux catastrophes en particulier pour les habitants du Missouri.



FEMA

Page 2 of 2